

PANORAMA COMPAGNIE RIDER (17.01.20)

Ce document fait partie intégrante du contrat. Veuillez le lire attentivement et communiquer avec nous au moins deux semaines avant l'événement si vous avez des questions ou des problèmes.

En plus de l'avenant technique suivant, l'organisateur sera responsable de l'organisation et de la prise en charge des frais associés au transport du plateau, aux voyages d'affaires, aux artistes étrangers et aux taxes associées, aux droits d'auteur et de musique, aux assurances locales, à l'hébergement, à la restauration, aux vestiaires et aux autorisations régionales et locales.

PANORAMA RIDER TECHNIQUE

1. LOGISTIQUE : l'organisateur fournira ce qui suit :

1.1 Le technicien en chef de l'événement / directeur de production sera présent sur place avant la construction et le démontage de la scénographie pour s'assurer que les règlements et exigences locales sont respectés.

1.2 Autorisation du véhicule et accès au site d'exécution pendant la construction et le démontage. S'il n'est pas possible d'accéder au véhicule, deux machinistes seront mis à disposition pour aider au transport de la scénographie jusqu'au lieu du spectacle.

1.3 Lors de toute visite initiale du site et/ou avant la mise en place des spectacles, un représentant de l'organisateur sera présent pour conseiller et assister Panorama dans la finalisation de l'utilisation de l'espace et des abords (obtention des autorisations, communication avec les autorités municipales, dialogue avec les résidents, etc).

2. VISITE INITIALE : (Si possible)

2.1. Les membres du noyau de Panorama doivent arriver au moins un jour avant la mise en place et/ou le début de tout projet de développement créatif (ex : ateliers).

2.2. La durée optimale de chaque série de représentations est de 2 x 100 minutes avec une pause de 90 minutes entre les représentations (à négocier et à convenir). D'autres calendriers de rendement doivent être négociés et acceptés.

2.3. Les performances sont une série de scénarios de 15 minutes (plus un changement de public de 5 minutes) sur de la musique incluant des animations grand public ou des interventions d'acteurs. Les auditoires à l'intérieur de Panorama sont changés toutes les 20 minutes pour chaque scénario.

3. MISE EN PLACE ET SORTIE :

3.1. Le temps de préparation est de 6 heures et le temps de sortie est de 4 heures.

4. RÉPÉTITION ET PRÉPRESSE :

4.1. Un minimum de 2 heures de répétition est nécessaire sur chaque lieu de représentation avant la première représentation. Panorama aura besoin d'avoir accès et d'utiliser pleinement le site du spectacle pendant les répétitions. Les délais à cette fin doivent être négociés et convenus.

4.2. Les préparatifs pour le spectacle commencent 2 heures avant le spectacle. Toutes les dispositions, les répétitions, les réunions ou les entrevues doivent être terminées avant cette heure.

4.3. Dans le cas où certains spectacles Panorama sont présentés le jour et d'autres la nuit, une période de répétition distincte de deux heures devrait être prévue.

5. SÉCURITÉ :

5.1. Pour la sécurité et la sûreté de la scénographie, de l'équipement et du public en général, pendant la période où la structure Panorama est laissée sans surveillance par l'équipe Panorama ou pendant la nuit, l'organisateur doit fournir du personnel de sécurité et/ou une clôture appropriée.

5.2. Si le public, l'environnement du spectacle ou la météo devenaient ingérables ou dangereux, Panorama se réserve le droit de reprogrammer ou d'annuler les représentations.

6. PERMISSIONS :

6.1. Pour la réalisation du spectacle et tout développement créatif associé, Panorama aura besoin d'autorisations pour construire et utiliser la structure tournante à l'endroit choisi jusqu'à cinq jours avant le spectacle prévu et pendant toute la période du spectacle. Panorama peut, à l'occasion, faire des demandes spéciales pour utiliser des bâtiments, des portes, des monuments et d'autres éléments d'emplacement dans le cadre de son développement créatif et de sa performance. Panorama fournira sur demande un certificat européen certifié de sécurité contre les contraintes structurales pour la structure.

6.2. L'organisateur prendra les dispositions nécessaires pour que Panorama puisse livrer et récupérer la scénographie directement sur le lieu du spectacle et à partir de celui-ci.

7. SÉLECTION DU SITE :

7.1. Les organisateurs collaboreront étroitement avec Panorama pour choisir le site exact. Dans la mesure du possible, les représentants de Panorama devraient visiter les lieux à l'avance. Les liens, photos ou vidéos vers les options du site doivent être envoyés à l'avance à Panorama, qu'il s'agisse de liens aériens ou de "vue de la rue".

7.2. Le site doit être aussi plat que possible, accessible par fourgonnette, sécuritaire pour Panorama et le public et conscient de l'impact du niveau sonore sur les performances Panorama.

7.3. La structure Panorama nécessite un rayon minimum de 6,5 mètres sans personnes, structures et objets.

7.4. Un seul endroit doit être prévu pour les représentations. Si la structure doit être déplacée pendant l'événement, cela doit être discuté et approuvé par Panorama.

7.5. Pendant les périodes de répétition du Panorama et les heures de représentation convenues, aucune autre représentation, vérification du son ou répétition d'autres groupes ne doit avoir lieu.

8. LES INSTALLATIONS ET L'ÉQUIPEMENT :

8.1. Sécuriser l'espace d'entreposage/dressing / salle de répétition en fonction de la taille du groupe, aussi près que possible du lieu du spectacle. L'espace doit comporter des toilettes, de l'eau courante, des miroirs, des chaises, des tables, des tables, des installations pour faire du thé et du café et un espace ouvert au sol convenant à la préparation physique. L'espace doit se trouver au rez-de-chaussée ou être accessible par ascenseur.

8.2. Le vestiaire doit être disponible au moins 6 heures avant le spectacle et jusqu'à 6 heures après le spectacle. Si Panorama se produit pendant plus d'une journée, les mêmes vestiaires et douches doivent être réservés spécifiquement et uniquement pour Panorama pour la durée du séjour.

8.3. Dans le cas où Panorama se produit pendant plus de deux jours, des installations de lavage et de séchage des costumes devraient être disponibles dans le vestiaire.

9. LUMIÈRES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS :

9.1. L'électricité standard sera nécessaire sur place.

9.2. Pour les spectacles en soirée ou de nuit, les organisateurs fourniront un minimum de 12 lumières par boîte ou similaires montées sur des pieds de sol individuels ; une gamme de gels colorés, de l'électricité, un gradateur/contrôle d'éclairage et tous les câbles nécessaires.

9.3. Les exigences finales en matière d'éclairage doivent être discutées et convenues en fonction des besoins de chaque site.

9.4. 2 échelles "A". Hauteur minimale de 2,5 mètres.

10. SUPPORT TECHNIQUE :

10.1. Un minimum de 2 machinistes est nécessaire pour une période de 2 heures au début du montage et de 2 heures au début du démontage sur site.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE MODIFICATION DES PROJETS :

11. POUR DES ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT CRÉATIF :

11.1. Un agent de liaison de l'événement devra faire la promotion des ateliers et assurer la coordination avec les participants. Du matériel promotionnel et des informations supplémentaires peuvent être fournis par Panorama sur demande.

11.2. Nombre d'animateurs d'ateliers Panorama à discuter et à convenir en fonction de la durée et du nombre de participants à l'atelier.

11.3. Les ateliers s'adressent idéalement à des individus et/ou des groupes ayant de l'expérience dans le domaine des arts de la scène, sauf accord contraire.

11.4. Une liste complète des participants et de leurs coordonnées doit être envoyée à Panorama au moins 2 semaines avant le début du projet.

11.5. Les participants devront assister à toutes les séances. Des tâches et une préparation supplémentaires pour les participants peuvent être nécessaires en dehors des heures prévues pour le développement créatif.

11.6. Une salle de répétition ouverte, adaptée à la taille du groupe d'ateliers et aussi proche que possible du lieu de représentation.

11.7. Un vestiaire adapté au nombre de participants à l'atelier et à l'équipe de Panorama, le plus près possible de l'espace de spectacle.

11.8. Les répétitions sur place avec la structure Panorama feront partie de tout atelier.

12. OPTION 3 : PERFORMANCES PANORAMIQUES SPÉCIALEMENT COMMANDÉES :

12.1. Travaillant indépendamment ou en collaboration avec d'autres, Panorama est en mesure d'écrire et de créer des performances uniques basées sur le concept Panorama et spécifiques aux besoins et souhaits particuliers du festival ou de l'événement. Détails, exigences techniques et d'infrastructure à négocier.